



Commission du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Survilliers est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Le CCAS constitue l'outil principal pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de notre commune.

Son rôle est de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, le CCAS possède une double fonction :

- accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et
- dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de Survilliers.

La commission Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidée par Madame le Maire et se compose 12 membres (moitié de conseillers élus et moitié de membres nommés).

Vice-président(e)

[Maryse GUILBERT](#)

Membres élus

[Adeline ROLDAO-MARTINS](#)

[Nadine RACAULT](#)

[Jean-Jacques BIZERAY](#)

[Annie PANNIER](#)

[Laëtitia ALAPHILIPPE](#)

[Nelly GICQUEL](#)

[PDF](#)